

« Validation des acquis de l'expérience »

Accompagnement individuel – 30 heures

Objectifs de l'accompagnement VAE

Ce dispositif est accessible à toute personne, sans restriction liée à l'âge, au statut, au niveau de formation ou à une durée minimale d'expérience professionnelle, qui souhaite valider ses acquis de l'expérience par le biais d'une certification professionnelle via la VAE.

L'accompagnement à la VAE répond aux objectifs suivants :

- Identifier la certification la plus adaptée aux parcours professionnel et extra-professionnel du candidat et à son projet
- Constituer le dossier de faisabilité
- Elaborer le dossier de validation
- Préparer l'entretien avec le jury

Public visé :

Toute personne souhaitant réaliser une validation des acquis de l'expérience.

Pré-requis :

Justifier d'une expérience en rapport direct avec le contenu de la certification professionnelle visée.

Durée et amplitude

30 heures, réparties en moyenne sur une temporalité de 6-8 mois

Dates de la formation

Entrée permanente, calendrier à définir avec le bénéficiaire.

Tarifs (Net de taxe) : 2 100 €

Frais de jury en sus (fixés par l'organisme certificateur ; montant variable selon la certification visée).

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès

L'inscription est confirmée après validation de la demande et formalisation via Mon Compte Formation (CPF) ou signature d'une convention/contrat.

Délai d'accès

- ✓ **CPF** : démarrage au plus tôt 11 jours ouvrés après l'envoi de la commande (règles MCF)
- ✓ **Employeur/OPCO** : 10 jours minimum, variable selon délais de prise en charge.

Personne en situation de handicap

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap peut être garantie sous réserve que nous puissions adapter la prestation aux besoins spécifiques du stagiaire.

Référent handicap : Audrey Fellice
audrey.fellice@allipro-rh.fr

Profil de l'intervenante

Audrey Fellice, accompagnatrice en VAE certifiée et architecte accompagnateur de parcours (AAP) référencée par France VAE.

Programme

ELABORER LE DOSSIER DE FAISABILITE – 3 heures

- Identifier le référentiel de certification en lien avec le parcours professionnel du candidat.
- Co-construire un parcours d'accompagnement personnalisé et adapté à votre expérience et à votre projet.
- Constituer le dossier de recevabilité et rassembler les pièces justificatives nécessaires.
- Déposer la demande de recevabilité auprès de l'organisme certificateur.

RÉDIGER LE DOSSIER DE VALIDATION (LIVRET VAE) – 24 heures

- S'approprier les référentiels et les supports (livret VAE, référentiel de compétences).
- Identifier et cibler les expériences professionnelles pertinentes en lien avec le référentiel visé.
- Structurer les activités ou situations de travail selon une méthodologie adaptée.
- Décrire explicitement les expériences et activités en valorisant les compétences mobilisées.
- Argumenter les pratiques professionnelles à l'aide d'éléments concrets, contextualisés et opérationnels.
- Structurer son dossier Organiser le dossier de manière cohérente et conforme aux attendus du certificateur.
- Réaliser une co-lecture analytique des parties rédigées afin de vérifier l'adéquation avec le référentiel de compétences.
- Apporter les corrections nécessaires et finaliser le dossier pour dépôt.

PREPARER L'ENTRETIEN AVEC LE JURY – 2 heures

- Prendre connaissance des modalités de l'épreuve et de la constitution du jury,
- Structurer une présentation professionnelle claire, synthétique et argumentée.
- Identifier les questions susceptibles d'être posées et préparer des réponses adaptées.
- Adopter une posture professionnelle favorisant un échange constructif avec le jury.
- Simuler, le cas échéant, un entretien oral en respectant le temps imparti.

ANALYSER LE RETOUR DU JURY – 1 heure

- Analyser la décision du jury (validation totale, partielle ou refus).
- Décrypter les attendus complémentaires en cas de validation partielle.
- Identifier les axes de progression ou les éléments à renforcer.
- Définir les actions à mettre en œuvre (complément d'expérience, formation, nouvelle présentation au jury).
- Co-construire un plan d'action adapté.

Méthodes pédagogiques

- Accompagnement individualisé et personnalisé
- Analyse du référentiel de certification et mise en correspondance avec l'expérience professionnelle
- Méthodologie structurée de rédaction (travail sur situations professionnelles, analyse réflexive)
- Questionnement guidé et reformulation pour expliciter les compétences mobilisées
- Co-lecture analytique et retours individualisés
- Simulation d'entretien avec le jury

Modalités d'évaluation

En amont

- entretien préalable + positionnement au regard du référentiel visé.

En cours

- Évaluation formative continue (analyse des productions écrites, retours individualisés, vérification de l'adéquation au référentiel)
- Feuilles d'émargement attestant de l'assiduité

En aval

- Vérification finale de la conformité du dossier au référentiel visé
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud
- Remise d'un certificat de réalisation
- Entretien de suivi post-jury
- Questionnaire à froid à 6 mois

Nous contacter

Par courriel : contact@allipro-rh.fr
ou via le formulaire de contact <https://allipro-rh.fr/contact/>